



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d'Al-falah. L'exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L'onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l'emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam'si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l'art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam'si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d'un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d'un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l'oralité dans la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l'art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l'amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d'Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDOU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

De l'emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique

Système Tam'si MAVOUNGOU

*Université Marien Ngouabi,
République du Congo,
tamsimavoungou@gmail.com*

&

Ferdinand OTSIEMA GUELLELY

*Université Marien Ngouabi,
République du Congo,
ferdinandotsiema@gmail.com*

Résumé

Cet article analyse les déterminants définis dans la mise en relief dans le journal *Les Dépêches de Brazzaville*. Il se propose d'examiner l'emploi du déterminant défini dans la structure clivée et le groupe nominal pour voir comment cet élément actualisateur permet à l'ensemble des éléments extraits d'avoir une valeur d'autonomie référentielle. Pour mener à bien la réflexion, il convient de recourir à l'approche méthodique qui consiste à observer le texte en repérant les traits distinctifs de son écriture. L'objectif de ce travail consiste à s'interroger sur la manière dont les journalistes de la presse écrite congolaise emploient les déterminants définis dans leurs écrits. Cela permet d'étudier les différentes variations de ces déterminants, notamment en genre et en nombre qu'ils reçoivent, par le phénomène de l'accord du nom auquel ils se rapportent. L'hypothèse de cette étude est de vérifier si les journalistes congolais de la presse écrite emploient divers déterminants définis dans leurs commentaires ou analyses journalistiques pour leur permettre de bien véhiculer le message.

Mots clés : Déterminant définis, structure clivée, variation, mise en relief, approche pronominale.

The use of definite determiners in the congolese press: a methodical approach

Abstract

This article analyzes the determinants defined in the highlighting in the newspaper *Les Dépêches de Brazzaville*. It proposes to examine the use of the determinant defined in the split structure and the nominal group to see how this updating element allows all of the extracted elements to have a referential autonomy value. To carry out the reflection successfully, it is appropriate to use the methodical approach which consists of observing the text by identifying the distinctive features of its writing. The objective of this work is to question the way in which journalists from the Congolese written press use the determinants defined in their writings. This makes it possible to study the different variations of these determinants, notably in gender and in the number they receive, through the phenomenon of the agreement of the name to which they relate. The hypothesis of this study is to verify whether Congolese journalists in the written press use various defined determinants in their comments or journalistic analyzes to enable them to convey the message well.

Keywords: Defined determiners, split structure, variation, emphasis, pronominal approach.

Introduction

Cet article a pour but d'analyser les déterminants définis dans la construction clivée : *c'est...qu-* dans la presse écrite congolaise. L'analyse porte précisément sur les déterminants définis qui ont en commun de présupposer que le référent du nom est identifiable par l'interlocuteur : il sait de quoi il s'agit, soit par le cotexte (linguistique), soit par la situation, soit parce qu'il partage le même monde communicationnel que le locuteur :

1. C'est **le nom** qui marque (...). (LDB n°1987 du 12 au 18 avril 2014, p. 4)
2. Ce sont **les conseils** que nous donnons... (LDB n°1987 du 12 au 18 avril 2014, p.6)

Les déterminants « définis » comprennent les articles définis *le, la, les*, les démonstratifs *ce, cet, cette* et les possessifs *mon, ma, mes, etc.* :

3. Et c'est **la poésie** qui sied le mieux. (LDB n°2093 du 23 au 29 août 2014, p.7).
4. C'est **ce** gardien qui ment. (LDB n°2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.11)
5. C'est **mon enfant** qui dort mal. (LDB n°2147 du 25 au 31 octobre 2014, p.15)

La problématique de cette réflexion tourne autour des questions ci-après : les journalistes congolais de *LDB* singulariseraient-ils l'emploi des déterminants définis dans leurs écrits ? Ces déterminants définis ne présentent-ils pas quelques particularités ? Ou bien, de toutes les catégories d'emplois des déterminants définis, lesquelles prédominent dans la presse congolaise ? L'hypothèse de cette étude est de vérifier si les journalistes congolais de la presse écrite emploient divers déterminants définis dans leurs commentaires ou analyses journalistiques pour bien véhiculer leurs messages. Il est question de décrire le français tel qu'il est écrit aujourd'hui dans les journaux congolais, de voir de quelle manière certains journalistes emploient les déterminants définis dans leurs écrits de mise en relief. Ainsi, il semble nécessaire de convoquer l'approche méthodique qui consiste à observer le texte en repérant les traits distinctifs de son écriture. L'hypothèse de l'étude est de vérifier s'il y a une particularité dans l'usage des déterminants par les journalistes congolais. Les axes de réflexion de cet examen s'organiseront autour de trois points. Dans un premier moment, il sera question d'analyser l'emploi des articles définis. Ensuite, l'on s'intéressera aux emplois des déterminants démonstratifs. Enfin, l'accent sera mis sur les déterminants possessifs. Dans cette étude, il importe de donner des exemples pour illustrer telle ou telle idée ou pour montrer des emplois parfois maladroits.

1. Corpus et méthodologie

1.1. Mot sur le corpus

Cet examen s'appuie sur un corpus construit à partir du français de la presse écrite congolaise, en l'occurrence le journal *Les Dépêches de Brazzaville* (désormais *LDB*) qui est parmi les journaux « *les mieux lotis et équipés de la sphère médiatique brazzavilloise* » (E. Ngamountsika, 2019 : 59). Créé à la fin des années 1990, *LDB* se veut un quotidien général d'information sur le Congo. Il est édité par l'Agence d'information d'Afrique Centrale (L'ADIAC). Quoique de création récente, *LDB* bénéficie depuis 1997 « d'investissements massifs provenant du sommet de l'État » (M. Soleil Frère, 2009 : 58). Il dispose d'un bureau à Paris et d'un autre à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC). Il s'intéresse beaucoup plus à l'actualité d'Afrique centrale.

1.2. Méthodologie

Pour décrire l'objet principal de cette réflexion, le privilège est accordé à la linguistique du corpus en s'appuyant sur la démarche mise en chantier et développée par Claire Blanche Benveniste et le Groupe Aixois de Recherche en syntaxe (GARS). Le jugement fait avec eux montre que les corpus de langue écrite sont les mieux utilisables. Ils ont la facilité de faire voir ce qui est central et typique dans une langue. Il est fondamental de faire une étude sur le dépouillement et les descriptions authentiques, car l'on est conscient des limites et des faiblesses de l'approche hypothético déductive : « Quand on invente des exemples, on confond souvent l'exemple et l'explication, l'exemple étant construit précisément pour justifier et clarifier l'explication. On ne peut pas inventer ce qu'est l'usage ; on peut seulement l'enregistrer. » (C. B. Benveniste, 2005 : 47-66).

En ce qui concerne la constitution du corpus, il a été procédé au téléchargement d'un certain nombre de numéros, lesquels numéros ont été transcrits électroniquement afin d'en recueillir les occurrences.

2. Généralités sur les déterminants

Les déterminants sont des mots qui varient en genre et en nombre, genre et nombre qu'ils reçoivent, par le phénomène de l'accord du nom auquel ils se rapportent. Ils se joignent à un nom pour l'*actualiser*, pour lui permettre de se réaliser dans une phrase, particulièrement dans

la fonction sujet (M. Grevisse et A. Goosse, 2007 : 737). Le déterminant sert à insérer le nom dans la phrase, à *déterminer* de quel nom on parle.

Tableau n°1 : Occurrences et pourcentage des déterminants dans LDB

Éléments clivés	Occurrences	Pourcentage
Articles définis	80	85%
Dét. démonstratifs	10	11%
Dét. possessifs	04	4%
Total	94	100

À lire ce tableau des occurrences des déterminants, l'on remarque une prédominance des déterminants définis (*Dét. déf.*) avec 85%, suivis des déterminants démonstratifs (*Dét. dém.*) avec 11%. Les déterminants possessifs (*Dét. poss.*) ne représentent à peine que 4%.

3. Analyse des données

Elle porte sur trois sections : l'emploi des déterminants définis (*Dét. déf.*) ou articles définis, des déterminants démonstratifs (*Dét. dém.*) et l'emploi des déterminants possessifs (*Dét. poss.*).

3.1. Les déterminants définis

Le déterminant défini (*Dét. déf.*) est une sorte de déterminant employé lorsque le nom qu'il accompagne désigne un élément connu, qu'il est possible d'identifier dans le contexte. Parmi les déterminant définis, on peut citer **le, la, les** et **l'**.

Tableau n°2 : Distribution des déterminants définis et indéfinis

Éléments clivés	Occurrences	Pourcentage
Déterminants définis	94	53%
Déterminants indéfinis	85	47%
Total	179	100

Dans le tableau ci-dessus, l'on a classé les constituants extraits des phrases clivées des déterminants définis et indéfinis. Les déterminants définis comportent (53%,) et ceux des indéfinis avec (47%), dans la distribution des déterminants. La construction *Dét + N* est la forme la plus représentative avec 179%.

3.1.1. La morphologie des déterminants définis

La morphologie se donne à comprendre comme l'étude des différentes formes que prend un mot, selon son genre, son nombre, éventuellement sa personne, ou sa fonction. En d'autres

termes, elle étudie la part variable d'un mot, celle qui est porteuse des informations grammaticales.

Tableau 3 : Morphologie des articles définis

ARTICLES DÉFINIS						
	Définis		Définis élidés		Définis contractés (prép +dét)	
	Masculin Singulier	Le	65	L'(le)	21	Du (de +le) Au (à +le)
Féminin Singulier	La	93	L' (la)	22		
Masculin Pluriel	Les			27	Des (de+ les) Aux (à+ les)	
Féminin Pluriel	Les			12	Aux (à+ les)	01
Total Masculin	118					
Total Pluriel	127					
Total général	245					

Ce tableau morphologique des articles définis montre un avantage important du genre féminin singulier avec 115 noms actualisés, les masculins singuliers couvrent un total de 86. Les masculins pluriels totalisent 27, les féminins pluriels 12, et enfin les contractés 6.

3.1.2. La sémantique des déterminants définis

Parlant de sémantique, l'on fait référence à la signification des mots et phrases. C'est l'ensemble des connaissances, des informations et des interprétations qui sont associées à un mot, une phrase, etc. Ainsi, il convient de dire que le déterminant défini a un sens dans une phrase, dans un texte. L'article défini réfère à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN. L'on peut se représenter l'opération sémantique qu'il réalise de la manière suivante :

- Le récepteur doit prendre en considération le signifié de l'ensemble formé par le nom et son expansion éventuel,
- Puis, dans l'espace référentiel constitué par la situation de discours, le contexte ou le savoir qu'il partage avec l'émetteur,
- Il doit effectuer la saisie (selon que l'article est singulier ou pluriel) du ou des référents qui sont les seuls à comprendre au signalement au a) (M. Riegel et al. 1994 : 154-155).

Les déterminants définis, comme il a été dit supra, s'emploient devant le nom pour indiquer qu'il s'agit d'un être ou d'une chose connus du locuteur et de l'interlocuteur. Ils servent à référer à une entité identifiable à partir du seul connu descriptif du reste du GN. Ils se placent devant

les noms qui désignent une personne ou une chose déjà connues ; c'est la raison pour laquelle on les qualifie de définis. Les exemples ci-dessous en témoignent :

6. Seulement notre souhait est que la volonté de la populaire puisse s'exprimer, dans la paix c'est-à-dire qu'en définitive, **c'est le peuple qui** dira son dernier mot. (Dépêches de Brazzaville n° 3464 du mardi 27 janvier 2015, p.5).

7. **C'est le samedi 14 février 2015 que** Thierry Hobié, député de l'unique circonscription électorale de Kellé, (...). (Dépêches de Brazzaville n° 3471 du Vendredi 20 février 2015, p.18).

Dans les exemples 6, 7 et 9, les journalistes extraient au titre d'information nouvelle et importante l'un des constituants de la composante de ces phrases. Répondant aux questions suivantes : « Qui dira son dernier mot ? », « Qui restera dans les mémoires de nombreux mélomanes ? », « Qui est le premier lieu d'apprentissage de la communication humaine, avec ses valeurs ? », on remarque qu'en (6, 7, 8 et 9) les éléments *X*, les structures extraites installent les parties centrales des phrases *le peuple, la chanson Gaella, la famille* en position de rhème-prédicat de *C'est*.

En (7), l'on constate que le déterminant défini **le** a été placé devant le nom de la semaine, il actualise la date, le jour de l'année. Ces derniers indiquent que les dispositifs centraux : (GP6, 7, 8 et 9) sont évidemment des informations nouvelles.

8. D'ailleurs sa carrière internationale lancée, c'est **la** chanson Gaella qui restera dans les mémoires de nombreux mélomanes, avec ensuite d'autres succès comme *Associé* ou *Chéri*, ton disque est rayé. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2141 du 18 au 24 octobre 2014, p.7)

9. Le Pape y rappelle que c'est **la famille** qui est le premier lieu d'apprentissage de la communication humaine, avec ses valeurs. (Dépêches de Brazzaville n° 3466 du mardi 3 février 2015, p.11).

Partant, les noyaux de ces énoncés sont mis en évidence. Les propos discursifs sont bien : il y a quelqu'un qui dira son dernier mot en (6), qui est le premier lieu d'apprentissage de la communication humaine, avec ses valeurs en (9) que, quelque chose qui restera dans les mémoires de nombreux mélomanes en (8), mais qui et quoi ? Les commentaires sont balisés par l'extracteur : *c'est /le peuple/, la chanson Gaella, la famille*. Dans ces phrases, les déterminants définis se placent devant ces groupes nominaux pour désigner des personnes qui s'apparentent à eux.

Dans les exemples illustratifs 10, 11 et 12, les constructions clivées suivantes : c'est **le portrait** que dresse l'essayiste (...), C'est **le montant** en FCFA que souhaite mobiliser le Fonds africain de garantie (...), C'est **le programme** que préconise le docteur Raphaël Gruman.

10. À travers leurs aventures et leur quotidien, **c'est le portrait** que dresse l'essayiste, ex-professeur de littérature dans un lycée municipal d'adultes à Paris. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2210 du 17 au 23 janvier 2015, p.4)

11. C'est **le montant** en euros que compte débloquer la Grande-Bretagne pour aider la Sierra Leone, son ancienne colonie, à lutter contre Ebola. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2129 du 4 au 10 octobre 2014, p. 2)

12. C'est **le montant** en FCFA que souhaite mobiliser le Fonds africain de garantie et de coopération économique pour financer des projets de développement des États membres de la Cémac. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2031 du 7 au 13 juin 2014, p.2).

Répondant aux questions « Que dresse l'essayiste ? », « Que souhaite mobiliser le Fonds africain de garantie », « Que préconise le docteur Raphaël Gruman ? », les structures focalisées installent les déterminants des noyaux des *SDV* *l'essayiste*, *le docteur*, *le Fonds africain* en position de rhème-prédicat de *C'est*. Les déterminants définis se placent devant un nom qui désigne une espèce ou une matière, qui représente une chose unique en son genre, de même que dans les proverbes. Les exemples 13 et 14 en témoignent :

13. C'est **le message** que l'on peut faire passer et l'opportunité que l'on peut s'offrir de s'adresser au public qui deviennent plus important. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2258 du samedi 14 au 20 mars 2015 p.3)

14. C'est **le nombre de logements** qui vont être construit à Mpila pour moderniser les quartiers détruits par les explosions du 4 mars 2012. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2093 du 23 au 29 août 2014, p.2)

À travers ces extraits, les journalistes indiquent que les déterminants des noyaux des *SDV* sont bien des informations nouvelles. De ce fait, les déterminants des noyaux des *SDV* sont extraits des phrases clivées. Les propos discursifs sont bien / *l'essayiste dresse quelque chose*, *le Fonds africain souhaite mobiliser*, *le docteur préconise, mais quoi ?* / ; les commentaires sont balisés par la focalisation : *c'est* / '**le portrait** que dresse l'essayiste', '**le montant** en FCFA que souhaite mobiliser le Fonds africain' '**le programme** que préconise le docteur :

15. C'est **le montant en euros** que compte débloquer la Grande-Bretagne pour aider la Sierra Leone, son ancienne colonie, à lutter contre Ebola. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2129 du 4 au 10 octobre 2014, p.2)

16. C'est **le programme** que préconise le docteur Raphaël Gruman, nutritionniste et auteur de *La Méthode Gruman*, trois mois pour perdre du poids avec la diététique intégrative (Éditions Quotidien malin). (Les Dépêches de Brazzaville n°1927, du 1er au 8 février 2014, p.8.)

Le recours aux déterminants définis + noms se perçoit aussi dans les exemples ci-dessus. Dans les extraits 17, 18 et 19 suivants, les déterminants définis **le** et **la** confèrent aux substantifs : question, lycée technique et fondateur qu'ils définissent une valeur spécifique ou valeur générique :

17. C'est **la question** que l'on peut se poser après le quasi-échec qu'a connu le concert de réunification de notre *Extra Musica national*. (Les Dépêches de Brazzaville n°1909 du 11 au 17 janvier 2014. P.2).

18. Brazzaville, mais l'autorité parentale s'étant à nouveau exprimée, c'est **le lycée technique 1er-Mai** qui l'accueille pour la comptabilité « qui ride mon sourire », nous confie-t-elle. (Les Dépêches de Brazzaville n°1957 du 8 au 14 mars 2014, p. 4).

Les substantifs en 17 et en 20 sont actualisés par les déterminants définis. Cette actualisation permet à l'ensemble d'éléments extrait d'avoir une valeur d'autonomie référentielle, c'est-à-dire que l'élément clivé entre en opposition plus ou moins affirmé avec les autres dans la mesure où le clivé doit se référer à un terme évoqué dans le contexte précédent.

19. C'est le **fondateur** qui, en personne, est venu nous ouvrir la porte de l'appartement n° 209, le sien, sis au troisième étage d'un immeuble d'une des nombreuses cités du département du Val-de-Marne, en Île-de-France. (Les Dépêches de Brazzaville n°1957 du 8 au 14 mars 2014, p.5)

20. Et pourtant, « alors que le cerveau de la souris, ayant détecté ces fortes doses de lipides dans le corps, devrait logiquement rééquilibrer l'alimentation en réduisant sa consommation de gras, c'est **le contraire** qui se produit, indique Serge Luquet. (Les Dépêches de Brazzaville n°2135 du 11 au 17 octobre 2014, p.13).

Ainsi, le déterminant est un mot grammatical qui caractérise un nom et s'accorde en genre et en nombre avec lui. Selon M. Riegel et *al.* (1994 :155), l'article défini sert :

À référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN. (...) L'article défini présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référence(s) accessible(s) qui vérifient (nt) la description de la réalité désignée par le GN. La référence ainsi établie peut-être **spécifique**, c'est-à-dire concerner un ou des individus particuliers, ou **générique**, c'est-à-dire concerner l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus.

Les articles sont des déterminants élémentaires dans la mesure où ils entrent dans la glose des autres déterminants. Outre les déterminants définis, les démonstratifs sont aussi bien présents dans le corpus.

3.2. Les déterminants démonstratifs

Les déterminants démonstratifs déterminent les noms en indiquant la situation dans l'espace de l'être ou de la chose désignés ou en les situant dans le temps et dans le contexte. Ils sont de l'ordre de 11% dans l'inventaire des déterminants définis.

Tableau 4 : Occurrences des déterminants démonstratifs

Déterminants Démos	Occurrences	Pourcentage
Dét +GN	09	100
Total	09	100

Ce tableau récapitulatif des déterminants démonstratifs présente un total de 100% d'occurrences.

3.2.1. La morphologie des déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif, tout comme le pronom démonstratif, met en relief des **formes simples**, du type **ce, celui**, et des **formes composées** du type **ce...-ci, celui -ci, cela**. Les formes du déterminant démonstratif se partagent en deux catégories :

Tableau 5 : Morphologie des déterminants démonstratifs

	SINGULIER				PLURIEL			
	Devant consonne		Devant voyelle		Devant consonne		Devant voyelle	
Masculin	ce	02	cet	02	Ces	02	Ces	02
Féminin	cette		04					

Dans ce tableau morphologique des déterminants démonstratifs, il faut noter une prédominance des *dét. dém.* féminins singuliers avec 04 occurrences, devant le masculin singulier qui n'a que 2 occurrences.

3.2.2. La sémantique des déterminants démonstratifs

Les déterminants démonstratifs possèdent des propriétés syntaxiques communes, les seules qui varient comme étant des valeurs sémantiques :

21. La dernière chance de **ces trois équipes africaines**. (Les Dépêches de Brazzaville n°2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.11).

Certes, le démonstratif, ne montre rien. Il connaît deux types d'emplois :

a) Dans ses emplois déictiques, il désigne un référent présent dans la situation de discours ou accessible à partir d'elle. Il peut alors être accompagné d'un geste ou d'un mouvement qui facilitent l'identification (M. Riegel et *al.* 1994, p. 154) :

22. La dernière chance de **ces trois équipes africaines**. (Les Dépêches de Brazzaville n°2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.11)
23. La classe inventée par **ces congolais de la Diaspora**. (Les Dépêches de Brazzaville n°2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.12)
24. Yekima agira toujours sur le devant de **cette scène africaine**. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2181 du 6 au 12 décembre 2014, p.10).

Dans les exemples ci-dessus, les groupes nominaux : *scène africaine*, *trois équipes africaines*, *congolais de la Diaspora* sont définis par les déterminants démonstratifs qui servent à indiquer que le nom reprend un terme utilisé antérieurement dans le contexte (fonction anaphorique, à rapprocher de l'emploi des pronoms représentants).

25. **C'est Ce gardien qui ment**. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.11)

b) Dans ses emplois non déictiques, il identifie anaphoriquement un référent déjà évoqué au moyen d'une description identique ou différente (M. Riegel et *al.* 1994 :154). Les exemples ci-dessous sont des illustrations parfaites :

26. **Ce gardien roi**. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2187 du 13 au 19 décembre 2014, p.11)
27. La règle de **cet enjeu** sur la réglementation de bien. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2147 du 25 au 31 octobre 2014, p.12).

Le démonstratif est par ailleurs préférable lorsque le nom exprime une caractérisation en particulière évaluative qui, le plus souvent est loin de constituer un indice signalétique suffisant pour la reprise au moyen de l'article défini. Les exemples 27, 28, 29, illustrent bien ce commentaire :

28. A l'image de **cette gouvernance**. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2147 du 25 au 31 octobre 2014, p.12)
29. Je viens m'incliner et rendre hommage à **cette institution**. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2170 du 22 au 28 novembre 2014, p.7).

Il importe de noter que le démonstratif reste peu explicite en lui-même. L'on dit alors qu'il est *opaque*. En cas d'ambiguïté possible sur l'être désigné, l'énoncé doit donc être accompagné **d'indices de type non linguistique** pour que le référent soit identifié :

30. C'est **ce cadeau** qu'elle offre aux Congolaises. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2053 du 5 au 11 juillet 2014, p.11)
31. C'est **cette maison** qui va apporter des idées à travers lesquelles nous allons faire le nécessaire pour égayer tout le monde sur le territoire national et pourquoi pas à l'extérieur. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2105 du 6 au 12 septembre 2014, p.8)
32. Ce sont **ces africains** qui ont inventé ça (...) leur condition je la ramène à aujourd'hui, (...). (Les Dépêches de Brazzaville n° 2240 du 21 au 27 février 2015, p.7)

Dans les exemples ci-dessus, les éléments *X* sont définis par les déterminants démonstratifs qui servent à montrer que le nom reprend un terme utilisé antérieurement dans le contexte (fonction anaphorique, à rapprocher de l'emploi des pronoms représentants). Leur valeur fondamentale explique que l'être ou l'objet désignés par le nom sont localisés par rapport au locuteur (M. Riegel et al. 1994 :154).

L'étude des déterminants démonstratifs nous permet ainsi de passer à un autre point important de notre réflexion, il s'agit de regarder comment fonctionnent les déterminants possessifs dans la presse écrite congolaise.

3.3. Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs indiquent que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle.

Tableau 6 : Occurrences des déterminants possessifs

Déterminants possessifs	Occurrences	Pourcentage
Dét + GN	11	100
Total	11	100

Ce tableau montre un pourcentage de 100% des déterminants possessifs + GN.

3.3.1. La morphologie des déterminants possessifs

Tableau 7 : Morphologie des déterminants possessifs

Personne représentée	NOMS DETERMINÉS			
	Singulier		Pluriel	
1 ^{er} personne singulier	Masculins	03	Masculins	02
	Féminins	01	Féminins	02
3eme personne du singulier	03			

Ce tableau montre une morphologie dominante des déterminants possessifs masculins avec trois occurrences recensées dans le corpus.

3.3.2. La sémantique des déterminants possessifs

Dans les deux exemples ci-dessous, l'élément *X* est tout simplement rendu plus emphatique par la présence de *c'est* et de *que*.

33. C'est **notre devoir, en tant** que professeurs de populariser et enseigner ces écritures ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2331 du samedi 13 au 19 juin 2015, p.6).

34. En réalité, c'est **votre égo** qui parle, faites de l'ordre dans Votre tête et ne gaspillez pas votre énergie inutilement Gens qui n'en valent pas la peine. (Les Dépêches de Brazzaville n° 2315 du samedi 23 au 29 mai 2015, p.10).

Dans l'élément 34, la discussion porte sur un sujet pensant qui semble-t-il parlait beaucoup de son égo, qu'il devrait mettre de l'ordre dans sa tête d'après les journalistes. L'exemple 33 témoigne que les journalistes parlent du devoir des hommes en tant professeurs. Outre les déterminants définis, l'on a également relevé les déterminants indéfinis à valeur non sémantique. Le déterminant possessif est l'équivalent de *le [...] de moi, le [...] de toi, etc.*, des formes agrammaticales en français moderne. Autrement dit, il représente la synthèse de deux éléments généralement disjoints du groupe nominal : l'article défini et un complément du nom introduit par **de** – en l'occurrence d'un pronom personnel.

35. Le cassoulet à **ma façon** ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2170 du 22 au 28 novembre 2014, p.14)

36. « **Ma musique** est au carrefour de la rumba et de bien d'autres influences ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 1909 du 11 au 17 janvier 2014, p.6)

37. Honneur à Extra Musica pour **son intemporel** « Shaläi ». (Les Dépêches de Brazzaville N° 2129 du 4 au 10 octobre 2014, p. 6).

Ce dernier type de complément ne peut-il généralement être employé en cooccurrence avec un possessif, surtout s'il exprime le même rapport sémantique* : **Son cheval de mon frère a gagné*. Le possessif est donc apte à exprimer les mêmes rapports sémantiques que le complément d'un nom introduit par **de** :

38. Pierre Kwenders signe **son premier** album, « Le Dernier Empereur bantou ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2147 du 25 au 31 octobre 2014, p.8).

39. Floby cartonne avec **sa dernière** composition, La Femme de mon boss (Les Dépêches de Brazzaville n° 2147 du 25 au 31 octobre 2014, p.2).

Pour le déterminant possessif, l'opposition des genres se neutralise au pluriel. Au singulier, l'opposition est marquée, sauf si le nom féminin commence par une voyelle. Dans ce dernier cas, c'est la forme du masculin qui l'emporte :

40. « **Mon vœu pour 2015 ?** Un featuring avec Lokua Kanza et Davido ! ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2158 du 8 au 14 novembre 2014, p. 8).

41. C'est **mon enfant qui dort mal** : Que faire ? (Les Dépêches de Brazzaville n° 2147 du 25 au 31 octobre 2014, p. 15)

42. « je veux participer à l'éveil et au développement de **mon pays** ». (Les Dépêches de Brazzaville n° 2187 du 13 au 19 décembre 2014, p. 3).

Ainsi, par ces exemples, il faut noter que le déterminant possessif est l'équivalent de l'article défini *le*, en 38, 39, 40, 41 et 42 : *son premier album, mon vœu pour, mon enfant dort mal, mon*

pays. Les éléments définis par le *Dét. poss.* présentent donc la syntaxe de deux éléments généralement disjoints du GN.

Conclusion

Cette étude a permis ainsi d'analyser les différents emplois des déterminants définis dans *Les Dépêches de Brazzaville*. Le déterminant, comme il a été dit supra, est un mot grammatical qui détermine un nom et s'accorde en genre et en nombre avec lui. Il doit nécessairement précéder le nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase (GN = dét + nom), constituant ainsi une classe des termes qui précèdent un substantif formant avec celui-ci un syntagme nominal. L'objectif de ce travail est de décrire le français tel qu'il est écrit aujourd'hui dans les journaux congolais pour se faire une idée sur la place qu'occupent les déterminants définis au sein de cette presse. La convocation de l'approche méthodique a permis de repérer les différents déterminants contenus dans le corpus, ce qui a facilité leur analyse. Il ressort que les journalistes congolais recourent à plusieurs types de déterminants définis pour véhiculer le message. En fin de compte, l'on réalise que l'usage des déterminants définis par les journalistes congolais n'est pas du tout différent de celui que l'on retrouve, par exemple, dans les ouvrages de grammaire française. Seulement, il y a une prédominance de l'article défini. Cela prouve que les journalistes de *Les Dépêches de Brazzaville* abordent souvent des sujets dont ils ont connaissance.

Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1999, « Constitution et exploitation d'un grand corpus », *Revue française de linguistique appliquée*. (Dossier spécial Grands corpus : diversité des objectifs, variété des approches), vol., IV-1, p. 65-74.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2005 a, « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français » in G., WILLIAMS (dir.), *La Linguistique de Corpus*, Presses universitaires de Rennes, p.47-66.

CORBLIN Francis, 1983, « Défini et démonstratif dans la reprise immédiate », *Le Français Moderne*, N° 51/2, p.118-134.

GREVISSE Maurice et GOSSE André, 1995, *Nouvelle grammaire française*, 3e édition, De Boeck Supérieur, 396 p.

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, 13^{ème} édition réfondue par André Goose, Paris-Louvain-le-Neuve : Edition Duculot, 1953 p.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2006, « Décrire le français parlé en République du Congo : réflexion méthodologique sur la construction d'un corpus », *Cahier du GRESI*, N°3, p.31-43.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2007, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxe*, Thèse de Doctorat unique, Université Marien Ngouabi et Aix en Provence, Brazzaville.

RIGIEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 646 p.

WAGNER René-Léon et PINCHON, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 640 p.